

Pôle Emploi & Formation

Responsable du Service : **Gérard PACARY**

Secrétariat :

Catherine DUBREUIL

Missions principales :

- L'information des entreprises sur les dispositions en vigueur par le canal du bulletin, de circulaires et de réunions ;
- L'assistance collective aux adhérents des branches professionnelles pour la mise en œuvre des actions relevant de chaque branche ;
- L'assistance individuelle pour la résolution des problèmes spécifiques de formation ;
- La représentation des entreprises dans les instances où se traitent les questions de formation et d'emploi.

Domaines d'action du service

Le Service Formation Professionnelle et Emploi intervient dans les domaines suivants :

■ Aspects législatifs de la Formation et de l'Emploi

Information des entreprises sur les aspects législatifs et réglementaires spécifiques à la formation professionnelle.

Ce service d'information est assuré par le service Juridique du Medef Moselle.

■ La Formation Initiale et l'Orientation

- Contacts avec les instances de l'Education Nationale et les structures de formation professionnelle (comités locaux ...)
- Relations Ecoles-Entreprises au travers d'actions d'information et d'orientation ;
- Alternance sous statut scolaire.

■ L'insertion professionnelle des jeunes

- Aspects organisationnels et législatifs des dispositifs d'insertion des jeunes ;
- Promotion et développement de l'apprentissage industriel (filière de formation initiale) ;
- Promotion des dispositifs de formation en alternance pour les jeunes : contrats de professionnalisation (filière de formation continue) ;
- Représentation des entreprises dans les instances chargées des problèmes d'insertion professionnelle des jeunes (missions locales, comités locaux de l'emploi).

■ L'insertion de Publics Spécifiques

- Pilotage en Moselle d'un dispositif financé par l'Agefiph d'accompagnement pour l'accès et la réalisation de parcours par alternance des personnes handicapées.

Ce dispositif est confié à Handi-Compétences.

■ La Formation des Salariés

- Aspects législatifs et conventionnels de la formation continue tant au niveau du plan de formation que du droit aux congés de formation et de bilan de compétences et au droit individuel à la formation ;
- Optimisation des ressources formation des entreprises et recherche d'aides financières complémentaires ;
- Participation aux structures spécialisées de la formation, tant au niveau régional que départemental ;
- Questions relatives à l'évaluation pré-formationnelle et à l'orientation professionnelle continue.

■ L'Evolution des Emplois et des Compétences

- Liaison entre les aspects formation et les questions relatives à la gestion des compétences et à la validation des acquis de l'expérience ;
- L'aide à l'insertion professionnelle de publics spécifiques (demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, ...)
- L'évolution des emplois au travers des mutations industrielles (mobilité, reclassement, ...)
- Liaison avec les autres services pour les questions de qualification.

■ Les Relations avec les Structures Patronales

- Le Service formation est à la disposition des branches professionnelles pour réaliser des actions spécifiques ;
- Coordination entre le Service Formation et les structures de formation et de conseil au service des entreprises (AFPI-Moselle - ADEFIM - OPCALIA - S.I.S. - CFAI - ITII Lorraine ...)
- Participation à la réflexion menée au niveau régional (MEDEF Lorraine, UIMM Lorraine, UIC Lorraine ...) sur les questions de formation.